



comment gérer un bien appartenant a un conjoint

Par **denbou**, le **21/07/2011** à **15:05**

bonjour monsieur ,
je renouvelle ma question à savoir si je peux utiliser l argent reçu par mon mari suite à la vente d un appartement acheté après son divorce et vendu après notre mariage .
ce revenu est versé sur notre compte commun et dort depuis 2006 !!! bien qu entamé par des règlements concernant l entretien de notre maison commune ;
je fais signer les chèques à mon mari mais ai je le droit de dépense aussi comme le prétend mon mari (sans pour cela acquérir un bien ;
ma question est elle stupide ?
je vous remercie ;